



Contrat de ruralité pour le territoire du Pays Chaunois

THEMATIQUE DE RATTACHEMENT DU PROJET : ACCES AUX SERVICES ET AUX SOINS

Fiche-projet 2 : Développer les services à la population et rendre les services publics accessibles à tous en s'appropriant notamment les nouveaux outils numériques.

Le contexte local :

La mutation économique que connaît le territoire du Pays Chaunois, à savoir le passage vers une économie tertiaire basée essentiellement sur les services, se traduit par un fort développement des filières autour de la santé et des services à la personne. Ces services présentent différents degrés de développement, de structuration et d'adéquation avec les besoins locaux. A titre d'exemple, si la santé constitue un secteur prometteur pour le territoire, l'offre n'est pas toujours adaptée aux attentes de la population et/ou suffisamment équilibrée géographiquement. En plus de ces services de base à la population, les services de proximité (des commerces à l'offre culturelle) jouent un rôle déterminant pour inciter à l'installation et l'ancrage des populations. Là aussi, des manques et déséquilibres ont été constatés, obligeant souvent les habitants à se tourner vers une offre extérieure au territoire. **Il est donc important de travailler sur le rééquilibrage des services à l'échelle du territoire.**

Parallèlement à ce rééquilibrage, dans le cadre de la dématérialisation de plus en plus poussée des services administratifs, **il faut également réfléchir à l'accessibilité des services au public en termes d'appropriation des outils numériques.** Depuis 2016, l'union des secteurs d'énergie du département de l'Aisne (USEDA) mène des opérations de déploiement de la fibre optique sur le territoire. Certaines communes ont déjà pu en bénéficier, la couverture totale prendra plusieurs années. Il y a donc un enjeu important à fournir un effort d'équipement réel du territoire du Pays Chaunois.

Toutefois, la réalisation des infrastructures et la mise à disposition des citoyens d'un accès satisfaisant au numérique ne garantissent pas l'utilisation de ce potentiel. **L'accompagnement des usages est un volet essentiel à développer.** Les acteurs publics ont un rôle important à jouer afin de stimuler ces usages, et de permettre effectivement l'accès de tous au numérique. Lorsqu'il ne s'agit pas d'un choix, la distance à l'égard des nouvelles technologies constitue un facteur d'exclusion. L'utilisation du numérique conditionne fortement l'intégration sociale. En parallèle à la création des infrastructures et des réseaux, il est essentiel de donner les outils aux habitants, particulièrement les plus éloignés du numérique, pour s'en saisir.

Les enjeux et les objectifs poursuivis :

Le Pays Chaunois souhaite traiter la thématique de l'accessibilité dans ses deux composantes : l'accessibilité physique et l'accessibilité technologique aux nouveaux outils numériques.

L'objectif de la présente fiche-projet est donc double.

Concernant l'accessibilité physique aux services, il s'agit à la fois d'accompagner la mutation des services à la population, pour les rendre plus accessibles et plus adaptés aux besoins (actions d'aménagement de l'existant), mais aussi développer des services novateurs propices à attirer (et/ou retenir) des habitants. Une réflexion sur la création de MSAP sur le territoire du Pays Chaunois pourrait notamment être engagée.

Concernant l'appropriation des outils numériques, l'objectif est, d'une part, de favoriser le déploiement des infrastructures numériques sur le territoire et, d'autre part, de former la population à l'usage de ces technologies.

Un accès généralisé aux communications en très haut débit est une condition nécessaire pour que tous les habitants et acteurs profitent de la révolution numérique qui oriente tout projet de développement individuel ou collectif. Les espaces de *co-working* et de télétravail doivent être encouragés. Le très haut débit aura des effets multiples. Il compensera l'éloignement physique causé par la distance ou par le handicap, aidera les habitants les moins habitués à s'approprier et utiliser ces nouvelles techniques. Il permettra notamment de partager plus, et plus vite tous types d'informations, de mieux exploiter les moyens collectifs, de soutenir le développement et la création d'activités économiques et touristiques basées sur l'utilisation des nouvelles technologies de communication. Pour familiariser la population avec ces nouveaux outils, il est nécessaire de s'appuyer sur les différents « tiers lieux » (ex. : points « Picardie en ligne ») et d'en développer les capacités. Le Pays Chaunois pourra s'inspirer de ce qui se fait dans d'autres territoires, par exemple en Thiérache.

Les actions visant à améliorer l'accessibilité des services au public dans le Pays Chaunois doivent être en cohérence avec le programme d'actions qui figure dans le schéma départemental d'amélioration des services au public qui sera signé en 2017.

Le Pays Chaunois accorde une importance toute particulière à l'équipement des classes de son territoire en outils numériques (tableaux virtuels interactifs, tablettes tactiles, etc...). Un partenariat est envisageable avec les services de l'éducation nationale qui peut notamment fournir des référentiels d'équipements numériques. En conformité avec les conclusions du comité régional stratégique au numérique organisé en février 2017, le Pays Chaunois souhaite participer à la création dans les prochaines années d'une instance de pilotage au niveau de l'arrondissement de Laon dédiée à l'équipement numérique à visée éducative. Elle aura pour objet de coordonner les efforts de l'éducation nationale et des collectivités territoriales en matière d'équipements numériques. L'un des principaux projets qu'une telle instance pourrait porter est le développement des espaces numériques de travail (ENT) dans les établissements du Pays Chaunois. Un projet ENT nécessite en effet une démarche de partenariat dans laquelle les différentes entités définissent leur vision en fonction de leurs objectifs propres et

du contexte local, en choisissant avec soin le périmètre (école, collège ou lycée) pour assurer une continuité et une cohérence des habitudes de travail tout au long du cursus scolaire.

Les projets concourant à atteindre cet objectif :

Pour atteindre l'objectif opérationnel de la présente fiche-projet, les premières opérations suivantes peuvent être indiquées, dont les crédits de financement seront analysés lors de la négociation de la convention financière annuelle :

Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage
Création d'un ERP administratif à Chauny	CA Chauny - Tergnier - La Fère
Mise en accessibilité des bâtiments communaux à Viry-Noureuil	Commune de Viry-Noureuil
Mise en accessibilité et réaménagement du rez-de-chaussée de la mairie de Servais	Commune de Servais
Création d'une nouvelle mairie et d'une salle communale à Saint-Aubin	Commune de Saint-Aubin
Equipement des classes en tablettes tactiles et acquisition d'un écran numérique interactif à Manicamp	Commune de Manicamp
Développement du numérique dans les écoles de la CC Picardie des Châteaux - Acquisition de TBI	CC Picardie des Châteaux
Développement du numérique dans les écoles de Chauny	Commune de Chauny

Les partenaires

Partenaires techniques	Partenaires financiers possibles
<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat et le Conseil départemental de l'Aisne au travers du SDAASP. - Les opérations de services et les partenaires institutionnels - Région Hauts de France - USEDA - DSDEN - Communes - Intercommunalités 	<ul style="list-style-type: none"> - Etat - Intercommunalités/communes - Conseil régional - Conseil départemental - USEDA

Les résultats attendus :

- maintien des services existants ;

- création de nouveaux services à la population ;
- mise en réseau de services ;
- taux de couverture du territoire en très haut débit ;
- augmentation du niveau d'équipement des écoles en tablettes et TBI ;
- création d'espaces de coworking et de télétravail ;
- accompagnement à la numérisation des services.